



LES PAPILLONS BLANCS DE PARIS – APEI 75

85, rue La Fayette – 75009 PARIS

Assemblée générale ordinaire annuelle du 12 juin 2019

Procès-verbal

Le 12 juin 2019, à 18 heures,

Dans les locaux de la mairie du 19ème arrondissement de Paris, 5-7 place Armand Carrel, les adhérents de l'association Les Papillons blancs de Paris se sont réunis en assemblée générale sur convocation de la présidente Marie-Paule BENTEJAC en date du 15 mai 2019, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 juin 2018
2. Présentation du rapport moral de l'association
3. Rapport d'activité du CAMSP
4. Présentation du rapport financier, des comptes 2018, des budgets 2020 et 2021
5. Rapport général du commissaire aux comptes
6. Rapport spécial du commissaire aux comptes
7. Approbation des comptes, approbation du rapport moral, approbation du rapport financier, affectation du résultat, approbation du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes
8. Rapport d'orientation 2019-2020
9. Approbation du rapport d'orientation 2019-2020
10. Fixation des cotisations pour 2020
11. Approbation des budgets 2020 et 2021
12. Quitus aux administrateurs
13. Elections des administrateurs

161 votants sont inscrits valablement sur la liste d'émargement.

Avant de délibérer, l'assemblée procède à main levée à la nomination de deux scrutateurs :

Viviane de BONNAULT et Ulysse GEHIN

Aucun quorum n'étant requis, l'assemblée peut délibérer.

Nous procédons à l'ouverture de l'assemblée générale et à l'examen de l'ordre du jour.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 juin 2018

L'assemblée générale approuve le procès-verbal de l'assemblée générale du 11 juin 2018.

Votants	161
Abstentions	0
Contre	0
Pour	161

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Présentation du rapport moral des Papillons blancs de Paris

3. Présentation du Rapport d'activité du CAMSP

4. Présentation du rapport financier, des comptes 2018, des budgets 2020 et 2021

Présentation par Jean-Yves MACÉ, du cabinet comptable SOFIDEEC.

5. Rapport général du commissaire aux comptes

Madame LEBAGOUSSE donne lecture du rapport général.

6. Rapport spécial du commissaire aux comptes

Puis Madame LEBAGOUSSE expose le cadre juridique dans lequel le rapport spécial du commissaire aux comptes s'inscrit. Elle présente ensuite les conventions réglementées une par une.

7. Approbation des comptes, approbation du rapport moral, approbation du rapport financier, affectation du résultat, approbation du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes

L'assemblée générale, connaissance prise des comptes agrégés de l'exercice 2018, tels qu'ils lui ont été présentés et qui font ressortir un excédent de 6913 euros, du rapport moral et du rapport financier, et après avoir entendu le rapport sur les comptes du commissaire aux comptes, approuve ces comptes, le rapport moral ainsi que le rapport financier et le rapport du commissaire aux comptes.

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2018, comme suit :

- Le résultat comptable 2018 du CAMSP est en excédent de 28 437 €
- Reprise de l'excédent 2016 à hauteur de 10 776 €
- Résultat administratif positif de 39 213 €

Il est proposé d'affecter ce résultat excédentaire de 39 213 € en réserve d'investissement sous réserve de la décision définitive des tiers financeurs.

Le résultat de l'activité propre de l'association, soit un déficit de 21 524 €, est porté au report à nouveau débiteur.

Votants	161
Abstentions	0
Contre	0
Pour	161

La résolution est approuvée à l'unanimité.

En l'absence de nouvelles questions, Marie-Paule BENTEJAC passe au vote des résolutions.

8. Rapport d'orientation 2019-2020 par Marie-Paule BENTEJAC et Marie José FORISSIER

9. Approbation du rapport d'orientation 2019-2020

Votants	161
Abstentions	0
Contre	0
Pour	161

La résolution est approuvée à l'unanimité.

10. Fixation des cotisations pour 2020

L'assemblée générale maintient le montant des cotisations pour l'année 2020, comme suit :

Membres actifs	80 euros
Membres déjà adhérents à une autre association affiliée à l'Unapei	30 euros
Associations associées gestionnaires	300 euros par structure
Associations associées non gestionnaires	125 euros

Votants	161
Abstentions	0
Contre	0
Pour	161

La résolution est approuvée à l'unanimité.

11. Approbation des budgets 2020 et 2021

L'assemblée générale, connaissance prise du budget 2020, hors CAMSP, approuve ce projet de budget 2020 à l'équilibre

L'assemblée générale, connaissance prise des éléments du rapport financier sur le budget 2021, approuve le projet de budget pour 2021, à l'équilibre.

Votants	161
Abstentions	0
Contre	0
Pour	161

La résolution est approuvée à l'unanimité.

12. Quitus aux administrateurs

L'assemblée générale donne quitus aux administrateurs.

Votants	161
Abstentions	0
Contre	0
Pour	161

13. Elections des administrateurs

L'assemblée générale élit les administrateurs pour une durée de trois années qui expirera à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021.

Nombre de personnes prenant part au vote : 161. Tous les candidats sont élus.

Candidat	Nombre de personnes prenant part au vote	Nombre de Voix recueillies
Alain BONNET	161	151
Elisabeth BONNEVAL-LAGARDE	161	152
AGNES DUGUET	161	151
Marie-Thérèse MONTCHARMONT	161	151
Sophie NORAZ	161	152
Jean-Marie ROTA	161	155
Éric GOURDIN-SERVENIÈRE	161	148

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant soulevée, l'assemblée est levée

Marie-Paule BENTEJAC, Présidente sortante, convoque le nouveau Conseil d'Administration pour une réunion et procéder à l'élection du bureau, elle remercie les participants et les invite à se retrouver pour le verre de l'amitié.

De tout ce que dessus il a été établi le présent procès-verbal qui, après lecture, sous la responsabilité de la secrétaire, sera adopté par l'assemblée générale annuelle en juin 2020.

Sophie NORAZ

Secrétaire du conseil d'administration